

PROPOCID

Production des politiques publiques de
développement rural durable
dans leur contexte.

Responsables :

Philippe BONNAL (CIRAD)

Jean Jacques GABAS (GEMDEV)

Bernard ROUX (INRA)

CINQ CONSTATS

- Depuis Rio 92, les Etats-Nation sont soumis à l’“injonction globale” de mettre en œuvre des politiques publiques de développement durable.
- La mise en œuvre de cette injonction étant influencée par chaque contexte national, la prise en compte de la durabilité est variable selon les pays
- L’élaboration des politiques publiques résulte d’un processus d’interaction entre la puissance publique et des **acteurs sociaux** et donne des résultats qui évoluent avec le temps.

CINQ CONSTATS (suite)

- Les politiques agricoles et rurales (PAR) de développement durable (DD) étant récentes, elles reposent encore plutôt sur des discours que sur des mises en œuvre clairement identifiées
- Les éléments de DD s'avèrent difficiles à concrétiser dans la mise en œuvre des PAR

DEUX QUESTIONS DE RECHERCHE

- Quelles sont les **modalités et les mécanismes** selon lesquels les politiques publiques agricoles et rurales intègrent la durabilité, comme résultat de négociations entre les pouvoirs publics et les **acteurs sociaux** ou « porteurs d'intérêts », tant au niveau national que local?
- Comment ces politiques sont négociées, adaptées et mises en œuvre au **niveau local** ?

UNE DEMARCHE

- La recherche est fondée sur l'analyse comparée des politiques publiques agricoles et rurales de plusieurs pays aux contextes économiques et politiques qui diffèrent, notamment, en fonction des facteurs suivants :
 - le degré d'autonomie des Etats-Nation par rapport aux grands donneurs d'ordre internationaux,
 - le degré d'engagement dans la libéralisation économique,
 - les formes historiques d'intervention publique dans le secteur agricole,
 - la nature des débats sur les formes de production agricole et sur la conservation des ressources naturelles

TROIS AXES DE RECHERCHE

- *Axe 1* : L'analyse historique des formes d'intervention de l'Etat sur le secteur agricole et l'espace rural
- *Axe 2* : L'analyse des modalités de la prise en compte du développement durable dans les politiques agricoles et rurales au niveau de l'Etat nation
- *Axe 3* : L'analyse de la réalité du développement durable sur le terrain, dans l'agriculture et l'espace rural

L' AXE 1 : L'ANALYSE HISTORIQUE

- Hypothèse : les modalités de la prise en compte du développement durable ne peuvent se comprendre que si elles sont replacées dans l'évolution des politiques agricoles et rurales (PAR) interprétée sur le temps long
- On reconstruira le parcours historique des décisions et interventions relatives aux PAR
- On mettra en évidence les choix effectués, au cours de ce parcours, aux trois niveaux : international, national, local

•PROPOCID 8

L' AXE 1 : L'ANALYSE HISTORIQUE (suite 1)

- On étudiera la façon dont les PAR ont été construites et appliquées :
 - postures et interventions des **acteurs** sociaux
 - dispositifs d'ancrage de l'Etat au niveau local
 - processus de coordination entre les niveaux national et local
- On étudiera le contenu des PAR :
 - champs d'intervention et segmentations (filières, territoires, ...)
 - instruments (textes, agences, délégations...)
 - apports des initiatives locales issues de réseaux sociaux

PROPOCID 9

L' AXE 1 : L'ANALYSE HISTORIQUE (suite 2)

- On mettra les en rapport les évolutions observées avec les inflexions du référentiel global de développement, selon l'hypothèse suivante de périodisation:
 - période d'autocentrage national et de régulation par l'intervention étatique (jusqu'au milieu des années 1970)
 - période d'insertion compétitive sur les marchés internationaux (du milieu des années 1970 jusqu'au début des années 1990)
 - période de prise en compte du développement durable (depuis le début des années 1990)

L' AXE 2 : L' ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Cet axe correspond à la **période actuelle** et porte sur les arrangements institutionnels et le jeu des **acteurs**
- Il s'agit d'identifier notamment :
 - les modalités de la révision du paradigme dominant pour la prise en compte du DD (arènes de négociations, lieux de production des PAR, positions et moyens d'intervention des **acteurs**)
 - l'incidence des déterminants internationaux sur ces mutations
 - les visions conflictuelles concernant l'agriculture durable

PROPOCID 11

**L' AXE 2 : L'ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU
DEVELOPPEMENT DURABLE (suite 1)**

- L'analyse intégrera :
 - le rôle de l'Etat dans l'arène internationale
 - sa capacité à négocier les référents du DD en regard des enjeux politiques nationaux
 - la nature des débats nationaux sur l'environnement et le contenu social du DD
 - les temporalités et les modalités d'intervention propres aux **acteurs impliqués dans les PAR : bailleurs de fonds, ONG, Etat et ses agences, administration locale, entreprises privées, communautés paysannes, agriculteurs**

PROPOCID 12

AXE 3 : L'ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRAIN

- Avec l'axe 3 on prétend caractériser le degré réel de la prise en compte de la durabilité au concret
- Le travail sera réalisé sur des terrains choisis dans les pays PROPOCID (voir plus loin)
- On identifiera et analysera :
 - les institutions chargées de l'application locale des PAR
 - les processus locaux de négociation et de médiation dans lesquels s'engagent les **acteurs**

PROPOCID 13

AXE 3 : L'ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
SUR LE TERRAIN (suite 1)

On identifiera et analysera :

- le jeu des **acteurs** dans les procédures d'application
- le degré de conformité entre les injonctions et directives internationales et nationales et la mise en œuvre locale des PAR

NB. PROPOCID ne se propose pas de faire une évaluation des politiques agricoles et rurales de développement durable

PROPOCID 14

**LES PAYS ET TERRITOIRES PROPOCID:
CRITERES DE CHOIX**

- Choix raisonné de situations nationales en fonction :
- du niveau de développement du pays et de sa position dans le processus de globalisation
- de l'investissement de recherche déjà réalisé par les équipes participant au projet
- des partenariats avec des équipes locales

PROPOCID 15

LES PAYS ET TERRITOIRE PROPOCID

- Cinq pays et un territoire retenus :
 - **Mali** : PMA, dérégulation des filières agricoles (riz, coton)
 - **Madagascar** : PMA, désengagement de l'état, riche en biodiversité
 - **Brésil** : économie émergente, grand exportateur agricole
 - **Mexique** : économie émergente, appartenance à une ZLE
 - **France** : économie développée, appartenance à une union économique et politique
 - **Nouvelle Calédonie** : économie développée, préoccupation de développement territorial

PROPOCID 16

LES TERRAINS PROPOCID

- Mali : zone cotonnière du sud du pays
- Madagascar : zone rizicole du lac d'Alaotra; zone forestière proche du lac d'Alaotra
- Brésil : région amazonienne de Maraba (Para); région de la Borborema (Paraiba); région caféière du sud de Minas Gerais; région d'agriculture diversifiée familiale (Rio Grande do Sul)
- Mexique : région de l'isthme central
- France : régions de Bourgogne et Languedoc Roussillon
- Nouvelle Calédonie : province Nord

LES EQUIPES

- Les équipes françaises et les pays où elles sont présentes
 - **CIRAD**, équipe ARENA (Mali, Madagascar, Mexique, Brésil, Nouvelle Calédonie)
 - **INRA**, UMR Politiques publiques (Brésil, France)
UMR MOISA (Mali, Madagascar, Mexique)
UMR MONA (France)
 - **ENESAD**, UMR CESAER (France)
 - **GEMDEV** (Mali, Madagascar, Mexique)

PROPOCID 18

LES ACTEURS SONT PARTOUT PRESENTS

- Dans la question de recherche PROPOCID, est posé leur rôle central pour la prise en compte de la durabilité dans les PAR.
- On retrouve ce rôle :
 - dans la construction historique des PAR
 - dans la prise en compte du DD dans la période actuelle
 - dans l'application des PAR sur le terrain